



ÉCOLE  
SUPÉRIEURE  
D'ART ET  
DE DESIGN  
TOURS

PHOTO  
à coller

## Formulaire d'inscription année universitaire 2018-2019

### Commission d'admission par équivalence (1<sup>er</sup> cycle) Cursus Conservation-restauration des œuvres sculptées

DATE DE LA COMMISSION : 7 JUIN 2018

#### ■ IDENTITÉ DU CANDIDAT

Nom : ----- Prénoms :-----

Sexe :  Féminin  Masculin

Date de naissance : ----- Lieu de naissance :----- Département ou pays :-----

Nationalité : -----

Adresse complète : -----

Code postal : ----- Ville :----- Pays :-----

Téléphone fixe :-----

Téléphone mobile : -----

Adresse courriel : -----

#### ■ DEMANDE D'INSERTION

Année d'étude souhaitée : 2  3

#### ■ ÉTUDES ANTÉRIEURES

Intitulé du baccalauréat (ou équivalent) obtenu : -----

Série : ----- Année d'obtention:----- Académie de :-----

#### Études post-bac (fournir impérativement les justificatifs)

Année	Classe	Nom de l'établissement	Diplôme préparé ou obtenu

Date :

Signature :

## ■ INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Les candidats doivent être titulaire d'une licence Préservation des biens culturels (LPBC) ou justifier au minimum de deux années d'études validées (cent vingt crédits européens) dans le domaine de la conservation-restauration des biens culturels auprès d'un établissement d'enseignement supérieur relevant du ministère chargé de l'Éducation nationale ou de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Les candidats issus d'une école française ou étrangère non agréée par le ministère de la Culture doivent justifier au moins de deux années d'études accomplies dans le domaine de la conservation-restauration des biens culturels et l'obtention de cent vingt crédits européens ou équivalence.

Pour les candidats non francophones, **un niveau B2 est requis au TCF (Test de connaissance du français)** ou au DELF (diplôme d'études en langue française). Pour tout renseignement : [www.ciep.fr/tcf](http://www.ciep.fr/tcf)

## ■ ÉPREUVE DU CONCOURS D'ENTRÉE

L'admission comporte une seule épreuve : un entretien devant la commission d'équivalence. D'une durée de trente minutes, cet oral s'appuyant sur les dossiers d'étude et d'observation transmis a pour objet d'évaluer la motivation du candidat, ses connaissances et ses expériences acquises dans le domaine de la conservation-restauration des œuvres sculptées.

## ■ CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- › Le formulaire d'inscription dûment complété et signé,
- › Une lettre de motivation,
- › Un texte rendant compte des connaissances et des expériences acquises,
- › Un à trois dossiers d'étude et d'observation et éventuellement de traitements sur des œuvres,
- › Un chèque de 50,00 € à l'ordre de DDFIP (droit d'examen définitivement acquis pour la constitution du dossier),
- › Une photographie d'identité à coller sur le formulaire d'inscription,
- › Un certificat de scolarité du dernier établissement fréquenté,
- › Les photocopies des fiches d'évaluation semestrielle des années précédentes et de l'année en cours,
- › Les photocopies des diplômes et des relevés de notes, en traduction assermentée pour les candidats étrangers,
- › La copie du certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense (pour les candidats français),
- › Pour les candidats étrangers la copie du T.C.F. (Test de Connaissance du Français) ou du DELF (Diplôme d'études en langue française) **niveau B2 minimum délivré** par un des centres agréés par le C.I.E.P. (Centre International d'Études Pédagogiques : [www.ciep.fr](http://www.ciep.fr)),
- › Pour les candidats chinois, la photocopie du CDGDC (China Academic Degrees and Graduate Education Development Center),
- › Pour la convocation et les résultats : deux enveloppes 11 x 22 libellées à vos nom et adresse,
- › Pour le retour du dossier : une enveloppe 23 x 32 libellée à vos nom et adresse,
- › Six timbres autocollants tarif lettre rapide (**ne pas les coller sur les enveloppes**).

**Date limite de réception du dossier : 16 mai 2018. Tout dossier incomplet sera refusé.**

## ■ ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers doivent être transmis à l'adresse suivante :

École supérieure d'art et de design TALM-Tours  
Brigitte Voisin, responsable pédagogique  
40, rue du docteur Chaumier  
37000 Tours

## ■ BOURSES

Les demandes de bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux sont à effectuer sur le site Internet du CROUS (*dossier social étudiant*) de l'académie dans laquelle vous étudiez actuellement à partir du 15 janvier 2018.

## ■ DROITS D'INSCRIPTION

### Frais d'inscription au concours

- › Droit d'examen pour la constitution du dossier : 50,00 € (non remboursable)

### Frais d'inscription après réussite au concours

- › Le conseil d'administration fixe annuellement le montant des droits d'inscription (*délibération n° 274-2015 en date du 9 décembre 2015 - arrêté n°47 12 2017*).

Pour l'année universitaire 2018-2019, ils s'élèvent à :

- Élèves boursiers :
  - Échelon 7 : 230 €
  - Échelon 6 : 251 €
  - Échelon 5 : 258 €
  - Échelon 4 : 274 €
  - Échelon 3 : 293 €
  - Échelon 2 : 312 €
  - Échelon 1 : 335 €
  - Échelon 0 bis : 353 €
- Élèves non boursiers : 500 €

Contact : Brigitte Voisin, responsable pédagogique  
Tél. : + 33 (0)2 46 67 39 66, courriel : [brigitte.voisin@talm.fr](mailto:brigitte.voisin@talm.fr)